

ANIMATEUR.TRICE ACCUEIL DE LOISIRS

Contexte

Accueil de loisirs du bassin de thau recherche animateur.trice en contrat d'apprentissage en lien avec la formation CPJEPS de l'ARDAM.

L'apprenti.e se voit proposer un contrat d'apprentissage de 13 mois, il.elle suit en parallèle la formation CPJEPS Animateurice d'activité et de vie quotidienne

L'apprenti.e sera en formation à l'ARDAM à Mèze :

- les mercredis scolaires
- les petites vacances scolaires

le reste du temps le contrat sera modulé sur l'accueil de loisirs.

La formation CPJEPS forme des animateurices en accueil de loisirs, avec l'option transition écologique propre à l'ARDAM.

Missions

- Rédiger, mettre en œuvre et évaluer les actes d'animation et de loisirs adaptés aux groupes d'enfants qui lui sont confiés, et ce en cohérence avec le projet éducatif de la ville et les projets pédagogiques des accueils de loisirs élaborés en concertation avec l'équipe d'animation
- Réaliser des projets et des animations demandés par le service (Une partie des activités et animations menées devront entrer dans la thématique du développement durable) et de la transition écologique (mise en place et suivi d'un potager au centre de loisirs).
- Mettre place la réglementation et les règles de sécurité avec les groupes d'enfants qui lui sont confiés
- Préparer et exploiter les ressources matérielles mises à sa disposition, assurer leur bonne utilisation, leur rangement et leur entretien.

Profil recherché

Inscription à la formation CPJEPS ARDAM

Connaissance souhaitée dans le domaine du Développement durable et/ou de la Transition Ecologique

Connaître, appliquer et respecter les règles d'hygiène et de sécurité.

Connaître des techniques d'animation variées.

Respecter les consignes et les délais.

Ensemble des aspects comportementaux et relationnels spécifiques au poste :

Respecter les rythmes de vie des enfants.

Être à l'écoute, pédagogue, innovant, créatif, impliqué, motivé, organisé, ponctualité, autonomie

Capable de s'intégrer, de travailler en équipe et avoir le sens du service public.

Déplacements réguliers, station debout prolongée et charges physiques et psychologiques.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Type de contrat

Apprentissage (CDD ou CDI)

Volume horaire

35

Date d'embauche

01/09/2025

Rémunération

entre 27 et 100% du SMIC selon âge de l'apprenti.e

Modalités et conditions de travail

Contrat d'apprentissage en CDD de 13 mois (35h/semaine - modulation)

Poste à pourvoir à partir du 1er septembre

Rémunération : selon contrat d'apprentissage

Lieu de travail : bassin de thau et environ

POUR POSTULER

Accueil de loisir du Bassin de Thau

Date limite de candidature

20/08/2025

Procédure de candidature

Renseignements et inscriptions à la formation CPJEPS : administratif@ardam.fr

Pièce jointe

[Plaquette formation CPJEPS 2025-2026 \(1\) \(2\).pdf](#)

Pour en savoir plus : <https://emploi.graine-occitanie.org/>
